



**Résidence d'Estrée, Lazure, Althen et Colette**

2 rue d'Esquermes  
20 à 24 rue de Brigode  
1 à 5 rue Deschodt

## **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES**

### **INFRASTRUCTURE**

- **Fouilles :** En pleine masse avec évacuation des déblais à la décharge.
- **Fondations :** Suivant étude de sol et avis du bureau de contrôle.

### **MURS ET OSSATURE**

Murs périphériques en béton armé, maçonnerie d'agglomérés ou briques avec doublage thermique suivant la réglementation « RT2000 ».

Traitement des façades :

- *Résidence d'Estrée* : revêtement de façade en briques, enduit de façade, béton peint et panneaux de fibres d'aspect minéral suivant calepinage de l'architecte. Conservation et nettoyage des façades existantes des bâtiments des n° 13 bis, 13 et 20 rue de Brigode. Teinte au choix de l'architecte en accord avec les services de la ville.
- *Résidence Lazure* : revêtement enduit teinté dans la masse et béton peint, suivant calepinage de l'architecte. Conservation et nettoyage en enveloppe du bâtiment des arcades en briques de la grande halle. Teinte au choix de l'architecte en accord avec les services de la ville.
- *Résidence Colette* : revêtement de façade en briques, enduit teinté dans la masse, béton peint, bloc de béton décoratif, habillage bois et panneaux de fibres d'aspect minéral suivant calepinage de l'architecte. Conservation de la façade existante du bâtiment du n° 2 rue d'Esquermes. Teinte au choix de l'architecte en accord avec les services de la ville.

- *Résidence Althen* : revêtement de façade en briques, enduit teinté dans la masse, habillage bois suivant calepinage de l'architecte. Teinte au choix de l'architecte en accord avec les services de la ville.

Murs intérieurs, séparatifs entre les parties communes et les logements : en béton armé ou parpaings.

**PLANCHERS** : En béton armé ou prédalle avec dalle de compression avec isolation thermique si nécessaire.

**ESCALIERS** : Escaliers des communs et cages d'escalier intérieures en béton armé, escaliers extérieurs des coursives à ossature métallique avec emmarchement en bois.

**MENUISERIES EXTERIEURES** :

*Façade sur rue de Brigode* : baies coulissantes, fenêtres, portes-fenêtres à la française en aluminium avec double vitrage isolant. Localisation suivant plan de l'architecte.

*Façades en cœur d'îlots* : baies coulissantes, fenêtres, portes-fenêtres à la française, en PVC blanc avec double vitrage isolant. Localisation suivant plan de l'architecte.

*Façade sur rue Deschodt* : fenêtres, portes-fenêtres à la française en aluminium avec double vitrage isolant. Localisation suivant plan de l'architecte.

**VOLETS ROULANTS** :

Volets roulants à lames, manœuvre manuelle par tige, sur l'intégralité des châssis

**CLOISONS** : Cloison à âme alvéolaire avec parement en plaque de plâtre épaisseur minimum 0.05 m ou à ossature métallique suivant réglementation.

*Entre les cuisines ouvertes et le séjour* : tablette en bois finition lasurée posée sur une cloison en plâtre (suivant plans pour les appartements concernés)

**MENUISERIES INTERIEURES** :

*Huisseries et bâtis* : En métal ou en bois.

*Portes intérieures* : Portes post formées moulurées peintes sur chantier. Béquille « Bricard » ou similaire.

*Portes palières* : Porte palière à âme pleine renforcée avec joint isophonique et moulurée sur face parties communes  
Serrure 3 points.  
Finition : portes peintes sur chantier. Béquille double ou pommeau.

Placards : Coulissante pour placard > 90.  
Battante pour placard < 90.  
Aménagement : placard du hall d'entrée ou un placard par logement équipé d'une tringle avec tablette haute.  
Pour les 4 pièces et plus, le placard du hall d'entrée sera équipé de miroir sur les portes

### **ESCALIERS INTERIEURS (logements en duplex) :**

Escaliers en bois exotique destinés à rester apparents. Balustres droites, main courante de garde-corps et limon destinés à rester apparents  
Les escaliers des logements A 22 et A 23 du bâtiment Estrée sont sans contremarches.

### **PLOMBERIE SANITAIRE :**

Appareil sanitaire : les appareils sanitaires sont de couleur blanc.

WC : Cuvette et réservoir céramique. Mécanisme avec bouton 3 litres / 6 litres, abattant double.  
Lave mains (suivant plans).

Baignoire : Baignoire acrylique 160 ou 170 x 70, suivant plans.  
Ensemble robinet mitigeur chromé bain/douche avec flexible, douchette sur barre murale, chromés.

Vasque : Vasque avec robinet mitigeur et bonde à siphon.  
Ensemble posé sur un meuble en mélaminé blanc 2 portes, 1 étagère. Panneau miroir avec bandeau lumineux.

Douche : Bac à douche en céramique blanc 80x80 suivant plans équipé d'un ensemble de robinet mitigeur chromé de douche avec flexible sur barre murale, bonde à siphon (suivant plans pour les logements avec 2 salles de bain)

Lavabo : Lavabo en céramique sur colonne avec robinet mitigeur et bonde à siphon, miroir avec bandeau lumineux (suivant plans pour les logements avec 2 salles de bain)

Évier : Évier sur meuble bas 120 x 60.  
Robinetterie mitigeuse. Ensemble kitchenette pour les studios et les 2 pièces cuisine ouverte

Cuisson : énergie électrique

## **CHAUFFAGE :**

*Production d'eau chaude :* par chaudière collective fonctionnant au gaz de ville à l'exception des studios fonctionnant avec un ballon individuel électrique.

*Chauffage :* par chaudière collective fonctionnant au gaz de ville avec comptage des calories individuel à l'exception des studios fonctionnant par chauffage électrique par convecteurs.

Une exception pourrait être faite pour les logements des résidences Althen et Colette en fonction des études techniques. Les logements de 3 pièces et plus seraient alimentés par chauffage gaz par chaudière individuelle avec production d'eau chaude et les 2 pièces seraient alimentés par convecteur électrique avec une production d'eau chaude par ballon électrique.

**ELECTRICITE :** Conforme aux exigences des normes en vigueur, notamment la C15100 et la C14100.

**VENTILATION :** Ventilation mécanique contrôlée suivant réglementation et études RT 2000

## **INTERPHONIE :**

*Bâtiment Colette :* interphonie depuis l'entrée de l'immeuble rue Deschodt pour chaque appartement.

*Bâtiments Lazure et Estrée :* interphonie depuis le portail rue de Brigode et depuis l'entrée de chaque hall d'immeuble pour chaque appartement

*Bâtiment Althen :* interphonie depuis le portail rue de Brigode pour chaque appartement

**ASCENSEUR :** Ascenseur 8 personnes pour les bâtiments Colette, Lazure et Estrée

**TELEVISION :** Installation avec possibilité de raccordement au câble prévue (suivant règlement de copropriété).

## **SOLS ET PLINTHES :**

### **LOGEMENT :**

Cuisine, salle de bains, salle d'eau, WC, séjour, hall d'entrée et dégagement : Carrelage 30 x30 posé sur chape avec assour ou pose collée avec résilient acoustique, y compris plinthes de même nature.

Chambres :

Moquette qualité U2SP2, plinthes en sapin peintes sur chantier.

### **BALCON ET TERRASSE :**

*Balcon :* Carrelage 20x20 ou revêtement similaire de taille différente ou autres types de revêtement.

*Terrasse :* Dalles sur plots pour terrasses étanches.

Terrasse en RdC : Dalles en béton gravillonné sur terre plein

CIRCULATIONS COMMUNES ETAGES :

Moquette U3P3 y compris plinthes sapin peintes sur chantier.

**REVETEMENTS MURAUX** :

LOGEMENTS :

Plafonds : Peinture glycérophtalique satinée blanc dans les pièces humides, mate dans les pièces sèches.

Murs : Papier peint dans catalogue décoration dans les pièces sèches. Peinture satinée dans les pièces humides.

Faïence murale – pièce humide :

- pour les studios, 2 pièces et 3 pièces : faïence en dossier sur plans vasques cuisines et sur 1,8 m en pourtour de baignoires
- pour les 4 pièces et plus : faïence périphérique en salle de bains principale sur 1,80 m de hauteur et en périphérie de douche
- pour les salles de bains équipées de douches en pourtour du bac à douche sur 2 m

PARTIES COMMUNES :

Hall d'entrée faisant l'objet d'une décoration spécifique soignée: Faux Plafond et revêtements muraux décoratifs. Miroirs sur murs. Sol carrelé. Ensemble d'entrée en alu laqué ou en métal.

**COUR INTERIEURE EN COEUR D'ILOTS** :

Aménagement des espaces verts en engazonnement, arbres et arbustes, zone de véhicules en enrobé et béton, cheminement piéton en béton désactivé